

## Enquête auprès des peuples autochtones de 2012

### Aînés autochtones dans les centres de population au Canada.

par Vivian O'Donnell (Statistique Canada), Michael Wendt  
(Statistique Canada) et L'Association nationale des centres d'amitié

Date de diffusion : le 21 mars 2017



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

**Programme des services de dépôt**

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

## Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- <sup>p</sup> provisoire
- <sup>r</sup> révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- <sup>E</sup> à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- \* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

**Une version HTML est aussi disponible.**

*This publication is also available in English.*

# Aînés autochtones dans les centres de population au Canada

par Vivian O'Donnell (Statistique Canada), Michael Wendt (Statistique Canada) et L'Association nationale des centres d'amitié

## Aperçu de l'étude

La présente étude s'appuie sur les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 et de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2012 pour examiner la situation dans le ménage et les conditions socioéconomiques des aînés autochtones âgés de 65 ans et plus qui vivent dans un ménage privé au sein d'un centre de population. Un centre de population est une région ayant une population d'au moins 1 000 habitants et une densité d'au moins 400 personnes par kilomètre carré.

- Dans l'ensemble, le nombre d'aînés autochtones (âgés de 65 ans et plus) au Canada a plus que doublé de 2001 à 2011 pour atteindre 82 690. Plus de la moitié des aînés autochtones (52 %, ou 43 130) vivaient dans un centre de population en 2011.
- De nombreux aînés autochtones ont déclaré être des résidents de longue date de leur centre de population actuel. En 2012, 27 % des aînés autochtones vivant dans des centres de population ont déclaré avoir vécu dans leur ville ou collectivité toute leur vie, et 52 % ont déclaré y avoir déménagé il y a plus de 10 ans.
- Vivre avec un conjoint ou un partenaire était la situation la plus courante pour les aînés autochtones des centres de population. Les femmes aînées autochtones vivant seules étaient cependant presque aussi nombreuses que celles vivant avec un conjoint ou un partenaire.
- Les pourcentages d'aînés autochtones vivant dans des centres de population qui avaient un faible revenu ou avaient vécu une situation d'insécurité alimentaire étaient plus élevés que ceux de leurs homologues non autochtones. Environ la moitié (49 %) des femmes aînées autochtones vivant seules dans un centre de population faisaient état d'un faible revenu.
- Le pourcentage d'aînés autochtones vivant dans un centre de population et occupant un emploi rémunéré a presque doublé de 2001 à 2011.
- La majorité des aînés autochtones dans les centres de population (88 % des femmes et 86 % des hommes) ont déclaré avoir reçu un diagnostic pour au moins un problème de santé chronique.

## Mise en contexte

Alors que la génération du baby-boom atteint le troisième âge, la question du vieillissement de la population canadienne retient beaucoup l'attention. Toutefois, lorsqu'il est question de la population autochtone, l'accent est généralement mis sur les jeunes plutôt que les aînés, étant donné l'âge relativement jeune de la population autochtone. En 2011, seulement 6 % des Autochtones étaient âgés de 65 ans et plus, comparativement à 14 % de la population non autochtone. Les taux de fécondité et de mortalité élevés observés chez la population autochtone au cours des dernières décennies ont produit une structure par âge jeune<sup>1</sup>.

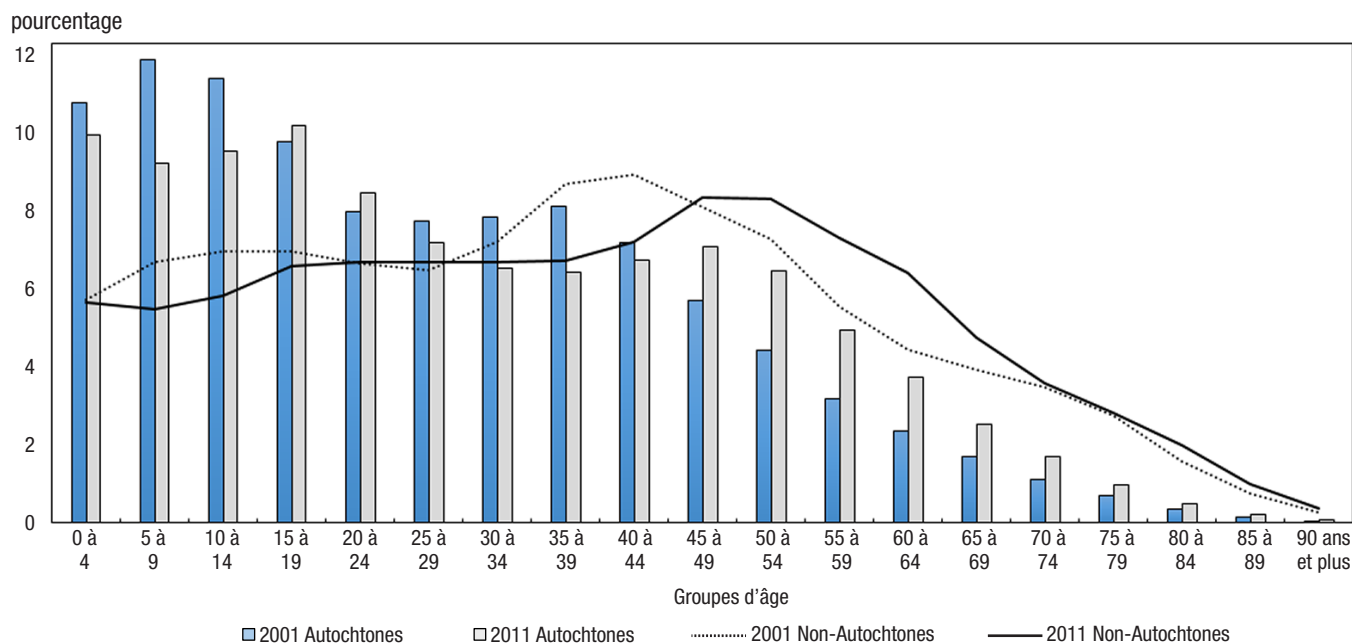
Une tendance au vieillissement commence toutefois à se dessiner (graphique 1). De 2001 à 2011, le nombre d'aînés autochtones au Canada a plus que doublé pour atteindre 82 690. Les aînés représentaient 4 % de la population autochtone en 2001, et le pourcentage avait monté jusqu'à 6 % en 2011. Selon des projections démographiques récemment diffusées, cette tendance au vieillissement devrait se poursuivre au cours des prochaines décennies<sup>2</sup>.

1. Voir Statistique Canada, 2015.

2. Voir Statistique Canada, 2015.

Elle est en partie attribuable à l'accroissement de l'espérance de vie. De plus, les taux de fécondité de la population autochtone sont à la baisse, même s'ils demeurent plus élevés que ceux de la population non autochtone<sup>3</sup>.

**Graphique 1**  
Répartition en pourcentage de la population autochtone et de la population non autochtone par groupe d'âge, Canada, 2001 et 2011



**Note :** Les données ont été corrigées pour tenir compte des réserves partiellement dénombrées. Seules les réserves qui ont été dénombrées dans les deux recensements (2001 et 2011) ont été incluses.  
**Sources :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2001 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Non seulement une tendance démographique au vieillissement dans la population autochtone se dessine-t-elle, mais on remarque aussi une augmentation du nombre et du pourcentage d'aînés autochtones vivant dans un centre de population. En 2001, la majorité des aînés autochtones vivaient dans des collectivités rurales ou dans des réserves, alors que 43 % vivaient dans des centres de population. En 2011, le pourcentage d'aînés autochtones vivant dans un centre de population a dépassé la barre des 50 % pour atteindre 52 %<sup>4</sup>.

Les recherches au sujet des aînés autochtones vivant dans des centres de population sont peu nombreuses. Or, une meilleure compréhension de leurs besoins et de leur situation pourrait favoriser l'élaboration de politiques et de programmes dans un large éventail de domaines, comme les soins de santé, la prestation de soins, et les finances. La présente étude vient donc pallier le manque d'informations en dressant un profil statistique des aînés autochtones vivant dans un ménage privé au sein d'un centre de population au Canada, y compris une description de leurs conditions socioéconomiques et de leur état de santé.

Les aînés autochtones regroupent les Premières Nations, les Métis et les Inuits âgés de 65 ans et plus. En 2011, 46 % des aînés autochtones vivant dans un centre de population ont déclaré être des Premières Nations, 45 % étaient des Métis, et 3 %, des Inuits. Seulement 1 % ont déclaré appartenir à plus d'un groupe autochtone (par exemple Premières Nations et Métis). Pour les besoins de la présente étude, la population aînée autochtone comprend aussi les aînés qui n'ont pas déclaré être des Premières Nations, Métis ou Inuits, mais qui ont déclaré être des Indiens inscrits ou appartenir à une bande indienne (environ 5 % des aînés autochtones des centres de population).

3. Voir Statistique Canada, 2015.

4. Ces données peuvent être corrigées pour tenir compte des réserves partiellement dénombrées. Si seules les réserves ayant été dénombrées lors des deux recensements (2001 et 2011) avaient été incluses, les chiffres corrigés seraient une proportion de 44 % des aînés autochtones vivant dans des centres de population en 2001, et 53 % en 2011.

Un centre de population se définit comme une région dont la population compte au moins 1 000 habitants et qui affiche une densité d'au moins 400 personnes par kilomètre carré. Dans la présente étude, seuls les centres de population hors réserve ont été inclus<sup>5</sup>. Les centres de population sont répartis en trois groupes, selon la taille de la population : centres de population de petite taille (de 1 000 à 29 999 habitants), de moyenne taille (de 30 000 à 99 999 habitants) et de grande taille (100 000 habitants et plus). Parmi les aînés autochtones vivant dans un centre de population en 2011, 52 % vivaient dans un centre urbain de grande taille, 32 % dans un centre de petite taille, et 16 % dans un centre de taille moyenne.

Il est important de souligner que les conclusions présentées dans cette étude portent uniquement sur les aînés autochtones vivant dans un ménage privé, et ne s'appliquent pas aux aînés vivant dans un logement collectif (comme une maison de soins infirmiers ou une résidence pour aînés).

## Plus de la moitié des aînés autochtones vivaient dans un centre de population en 2011

En 2011, 43 130 aînés autochtones vivaient dans un centre de population. Bien que ce chiffre soit relativement peu élevé, il est en croissance. En effet, de 2001 à 2006, le nombre d'aînés autochtones vivant dans un centre de population a augmenté de 57 %. Au cours de cette même période, le taux d'accroissement de la population aînée non autochtone vivant dans un centre de population était de 11 %. Des taux d'accroissement élevés dans la population autochtone ont aussi été observés entre 2006 et 2011, le nombre total d'aînés autochtones vivant dans un centre de population ayant augmenté de 61 % (tableau 1).

**Tableau 1**

**Aînés âgés de 65 ans et plus vivant dans un ménage privé dans un centre de population, 2001, 2006, 2011**

	Population d'identité autochtone	Population d'identité non autochtone
Nombre 2001	17 005	2 863 410
Nombre 2006	26 760	3 174 210
Nombre 2011	43 125	3 563 630
Taux d'accroissement 2001-2006 (%)	57	11
Taux d'accroissement 2006-2011 (%)	61	12

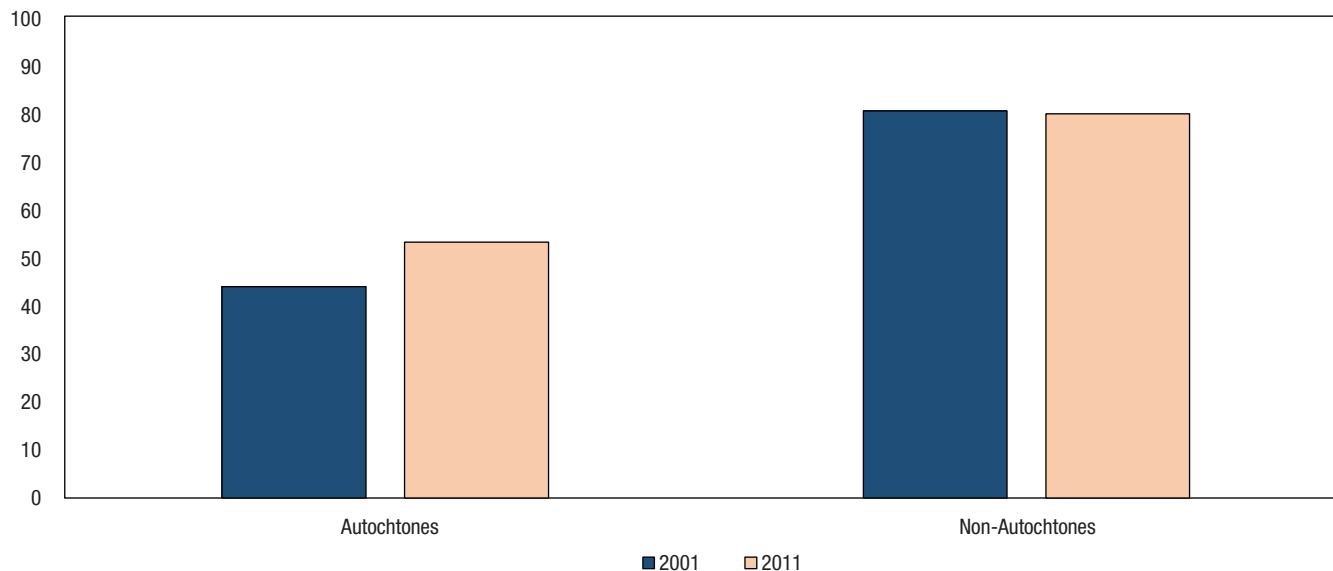
**Sources :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2001 et de 2006 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Le pourcentage d'Autochtones vivant dans des centres de population, et non dans des localités rurales ou des réserves, augmente généralement au fil du temps. De même, le pourcentage d'aînés autochtones vivant dans un centre de population augmente également. Bien que plus de la moitié (52 %) des aînés autochtones vivent aujourd'hui dans un centre de population, ils demeurent moins susceptibles de vivre dans un centre de population que les aînés non autochtones. En 2011, 80 % des aînés non autochtones vivaient dans un centre de population (graphique 2).

5. Les secteurs situés dans les réserves sont exclus de la présente analyse. La catégorie « dans une réserve » comprend six types de subdivisions de recensement (SDR) légalement affiliées aux Premières Nations ou aux bandes indiennes, soit la réserve indienne (IRI), l'établissement indien (S-É) (sauf pour les cinq établissements de Yukon Champagne Landing 10, Klukshu, Two and One-Half Mile Village, Two Mile Village et Kloo Lake), les districts sous administration indienne (DAI), les terres réservées aux Cris (TC), les terres réservées aux Naskapis (TK) et les terres Nisga'a (NL), ainsi que le village nordique de Sandy Bay en Saskatchewan. Pour obtenir des renseignements additionnels, consulter la section « Définitions, sources de données et méthodes ».

**Graphique 2****Pourcentage d'aînés (65 ans et plus) vivant dans un centre de population, Canada, 2001 et 2011**

pourcentage



**Note :** Les données ont été corrigées pour tenir compte des réserves partiellement dénombrées.

**Sources :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2001 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Comparativement aux jeunes autochtones, les aînés autochtones étaient moins susceptibles de vivre dans un centre de population. En 2011, 59 % des Autochtones en âge de travailler (de 25 à 54 ans) vivaient dans un centre de population, comparativement à 52 % des aînés autochtones.

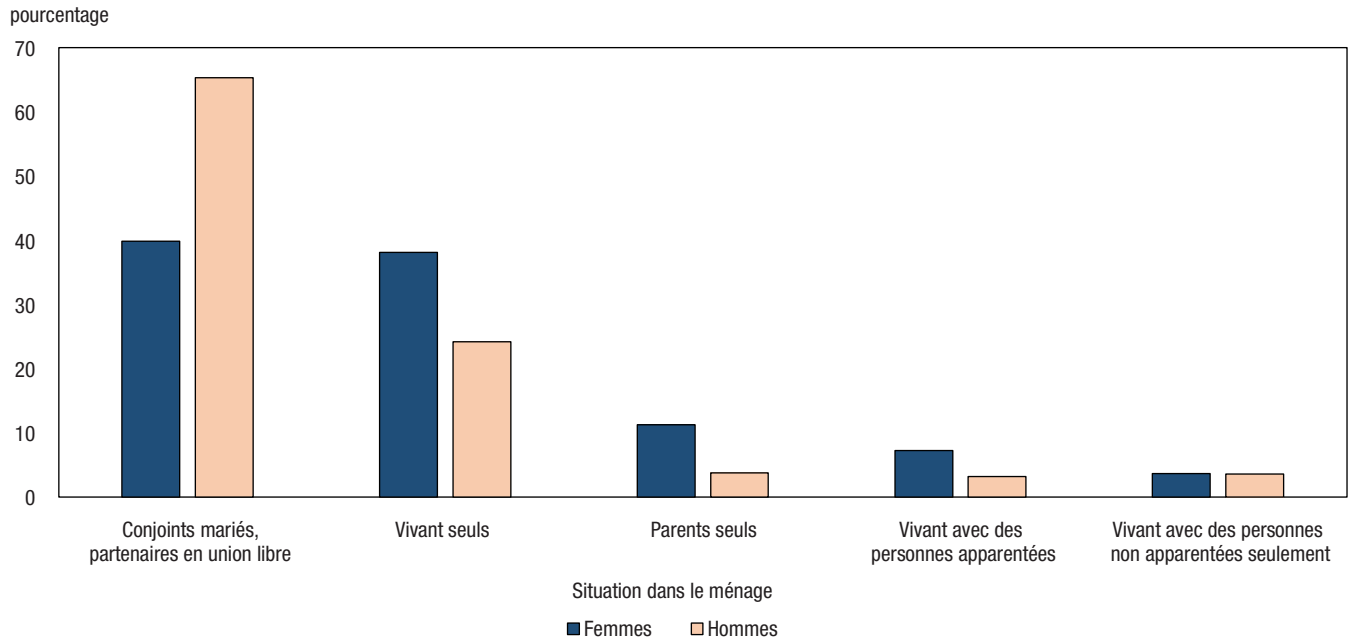
En général, les femmes sont plus nombreuses que les hommes chez les aînés. En 2011, cela était vrai autant pour la population autochtone que pour la population non autochtone, dans lesquelles les femmes représentaient respectivement 55 % et 54 % des aînés. Le phénomène était plus prononcé dans les centres de population : en 2011, 58 % des aînés autochtones, et 56 % des aînés non autochtones, étaient des femmes.

## La majorité des aînés autochtones vivant dans un centre de population habitent avec des membres de leur famille

En 2011, 64 % des aînés autochtones vivant dans un centre de population habitaient avec des membres de leur famille, soit avec leur conjoint marié ou leur partenaire en union libre (50 %), comme parent seul dans une famille monoparentale<sup>6</sup> (8 %), ou avec d'autres personnes apparentées (6 %). Les 36 % restants ne vivaient pas avec des membres de leur famille; ils vivaient seuls (32 %) ou avec des personnes non apparentées seulement (4 %).

En 2011, vivre avec un conjoint ou un partenaire était la situation de ménage la plus courante pour les aînés autochtones, autant pour les femmes (40 %) que pour les hommes (65 %). Les femmes aînées autochtones vivant seules (38 %) étaient cependant presque aussi nombreuses que celles vivant avec un conjoint ou un partenaire (graphique 3). Parmi les aînés non autochtones, 46 % des femmes et 76 % des hommes vivaient avec un conjoint ou un partenaire, et 37 % des femmes ainsi que 17 % des hommes vivaient seuls.

6. Un parent seul est un parent qui vit avec au moins un enfant dans le même logement, peu importe l'âge de l'enfant ou des enfants.

**Graphique 3****Situation dans le ménage des aînés autochtones (65 ans et plus) vivant dans un centre de population, 2011**

**Note :** « Vivant avec des personnes apparentées » peut aussi inclure des personnes non apparentées.

**Source :** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

**Les aînés autochtones vivant avec des petits-enfants**

En général, les femmes aînées autochtones ont commencé à avoir des enfants à un âge plus jeune que les femmes actuellement en âge de procréer. Selon l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2012, 44 % des femmes aînées autochtones vivant actuellement dans un centre de population étaient adolescentes lorsqu'elles ont donné naissance à leur premier enfant. Il est donc probable qu'elles soient aussi devenues grands-mères à un âge relativement jeune.

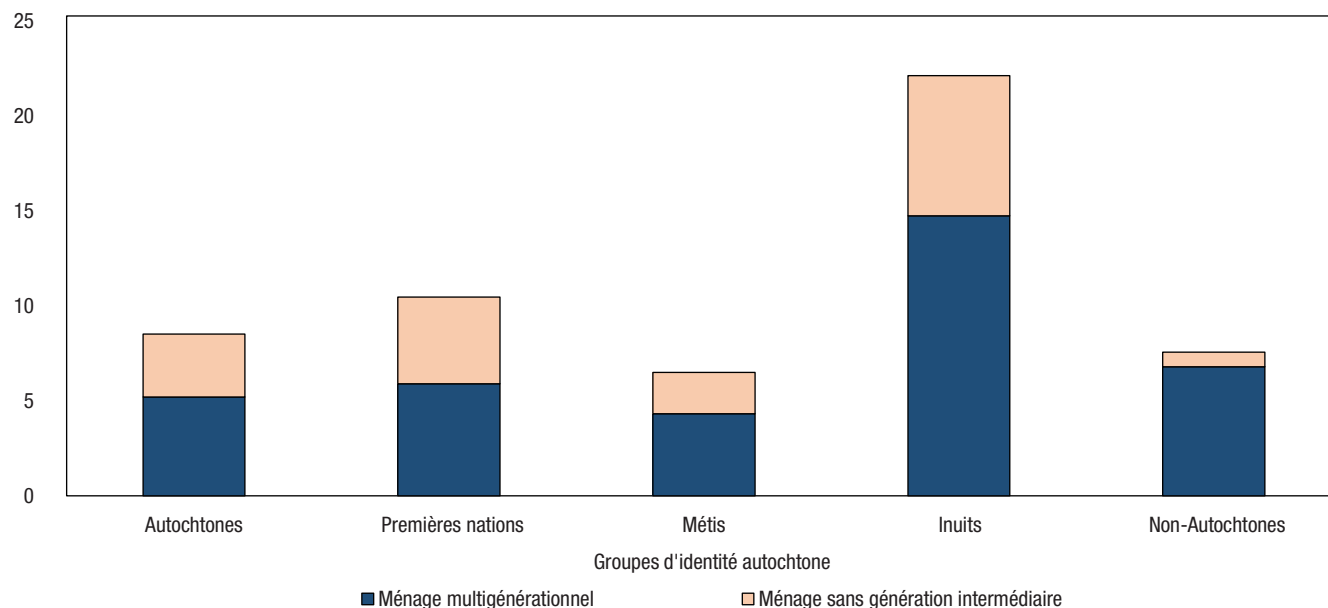
Les sources de données disponibles ne permettent pas de cerner l'ensemble de la population des grands-parents. Il est toutefois possible de repérer les grands-parents vivant avec des petits-enfants, et de déterminer leur proportion par rapport à l'ensemble de la population des 65 ans et plus<sup>7</sup>. Parmi les aînés vivant dans des centres de population, 22 % des Inuits, 10 % des Premières Nations et 6 % des Métis étaient des grands-parents vivant avec au moins un petit-fils ou petite-fille en 2011, comparativement à 7 % pour les aînés non autochtones.

Les aînés qui vivent avec leurs petits-enfants vivent dans un ménage sans génération intermédiaire ou dans un ménage multigénérationnel. Un ménage sans génération intermédiaire est composé d'au moins un grand-père ou grand-mère, d'au moins un petit-fils ou petite-fille, et d'aucun parent. Un ménage multigénérationnel est composé d'au moins trois générations, soit de grands-parents, de parents et de petits-enfants. En 2011, par rapport aux aînés non autochtones, une proportion plus élevée d'aînés autochtones vivant dans des centres de population faisaient partie d'un ménage sans génération intermédiaire (graphique 4).

7. Voir Milan et coll., 2015, p. 3

**Graphique 4****Proportion de la population âgée de 65 ans et plus vivant dans un centre de population qui cohabite avec des petits-enfants, 2011**

pourcentage



**Note :** « Autochtones » comprend les identités autochtones non incluses ailleurs et les identités autochtones multiples. « Premières Nations », « Métis » et « Inuits » correspondent aux identités simples.  
**Source :** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

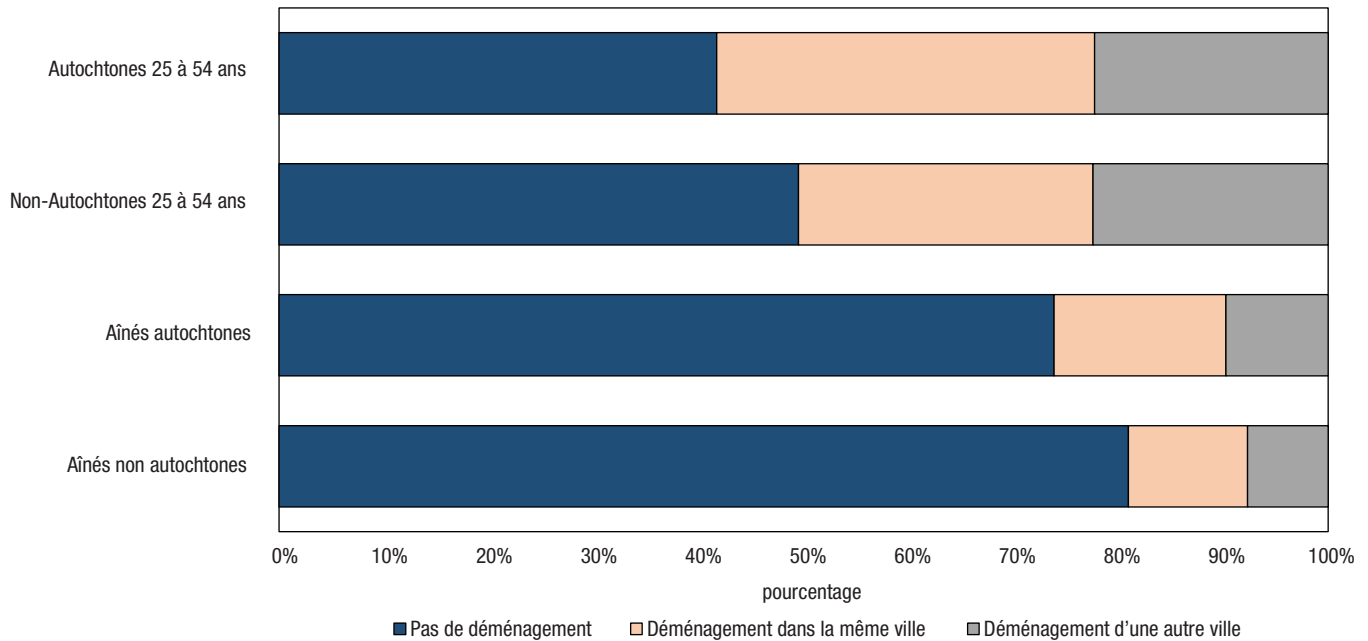
## De nombreux aînés autochtones déclarent vivre depuis longtemps dans leur centre de population

En général, les taux de mobilité résidentielle sont plus élevés dans les centres de population. En 2011, plus de la moitié (54 %) des Autochtones vivant dans un centre de population ont déclaré qu'ils avaient habité à une adresse différente au cours des cinq années précédant l'enquête. En revanche, 26 % des Autochtones vivant dans une réserve et 33 % de ceux vivant dans un secteur rural ont déclaré qu'ils avaient habité à une adresse différente au cours de cette période.

Les aînés sont moins susceptibles de déménager que les jeunes. En 2011, 26 % des aînés autochtones vivant dans des centres de population ont déclaré qu'ils habitaient à un autre endroit cinq ans auparavant (16 % dans la même ville et 10 % dans une autre ville). À titre de comparaison, 58 % des Autochtones âgés de 25 à 54 ans vivant dans un centre de population ont déclaré qu'ils habitaient à une adresse différente cinq ans auparavant (36 % dans la même ville et 22 % dans une autre ville) (graphique 5).



**Graphique 5**  
**Mobilité sur cinq ans, centres de population, Canada, 2011**



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011

Selon l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA), de nombreux aînés autochtones vivent depuis longtemps dans le même centre de population : 27 % des aînés autochtones vivant dans un centre de population ont déclaré avoir vécu dans leur ville ou collectivité toute leur vie, et 52 % ont déclaré y avoir déménagé il y a plus de 10 ans.

De plus, l'EAPA de 2012 a révélé que, parmi les aînés des Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit et vivant dans un centre de population, 40 % avaient déjà vécu dans une réserve ou une collectivité des Premières Nations.

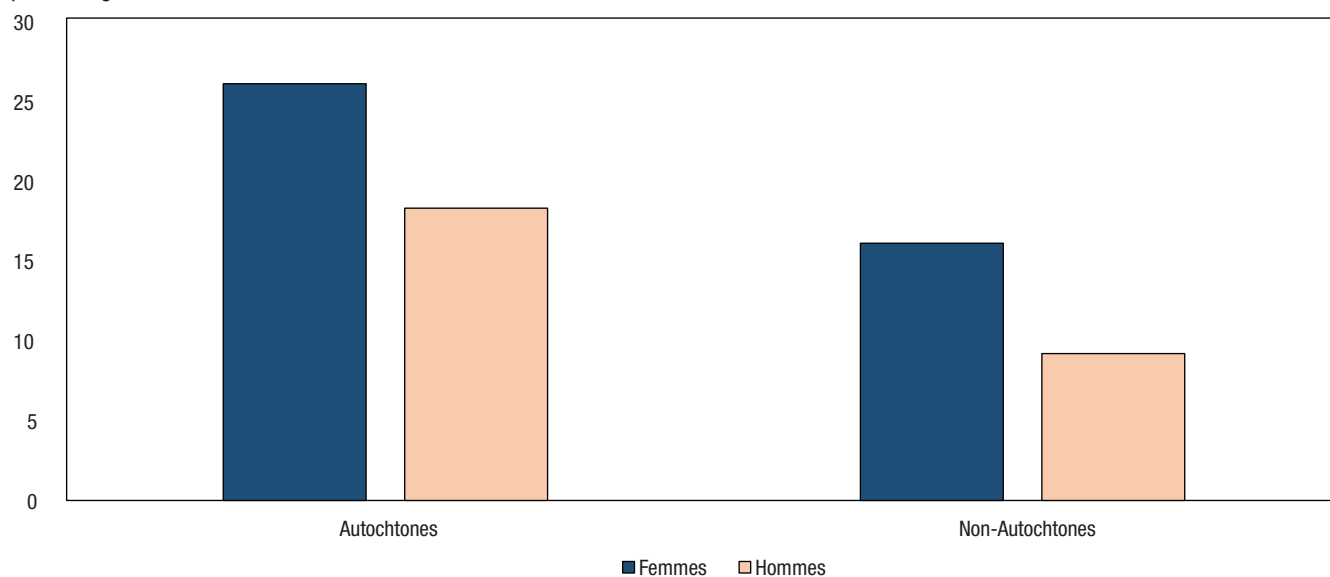
## Environ un aîné autochtone sur quatre vivant dans un centre de population est en situation de faible revenu

En 2011, 23 % des aînés autochtones dans les centres de population étaient en situation de faible revenu, comparativement à 13 % des aînés non autochtones<sup>8</sup>. Parmi les aînés autochtones, un plus grand pourcentage de femmes que d'hommes touchaient un faible revenu (26 % comparativement à 18 %). (Parmi la population non autochtone, les femmes étaient aussi plus susceptibles d'être en situation de faible revenu que les hommes, soit 16 % comparativement à 9 % [graphique 6].)

8. La mesure du faible revenu après impôt utilise le revenu après impôt des ménages. Aucune variation régionale n'a été établie pour tenir compte des écarts au chapitre des prix ou du coût de la vie; tous les ménages canadiens visés sont assujettis au même seuil ajusté en fonction de la taille du ménage. Ce seuil correspond à la moitié de la médiane du revenu après impôt ajusté des ménages. Afin de considérer les économies d'échelle possibles, le revenu des ménages comportant plus d'un membre est divisé par la racine carrée de la taille du ménage. La mesure du faible revenu après impôt n'est pas utilisée dans les territoires.

**Graphique 6**  
**Pourcentage d'aînés (âgés de 65 ans et plus) faisant partie de la population à faible revenu dans les centres de population, Canada (à l'exclusion des territoires), 2011**

pourcentage



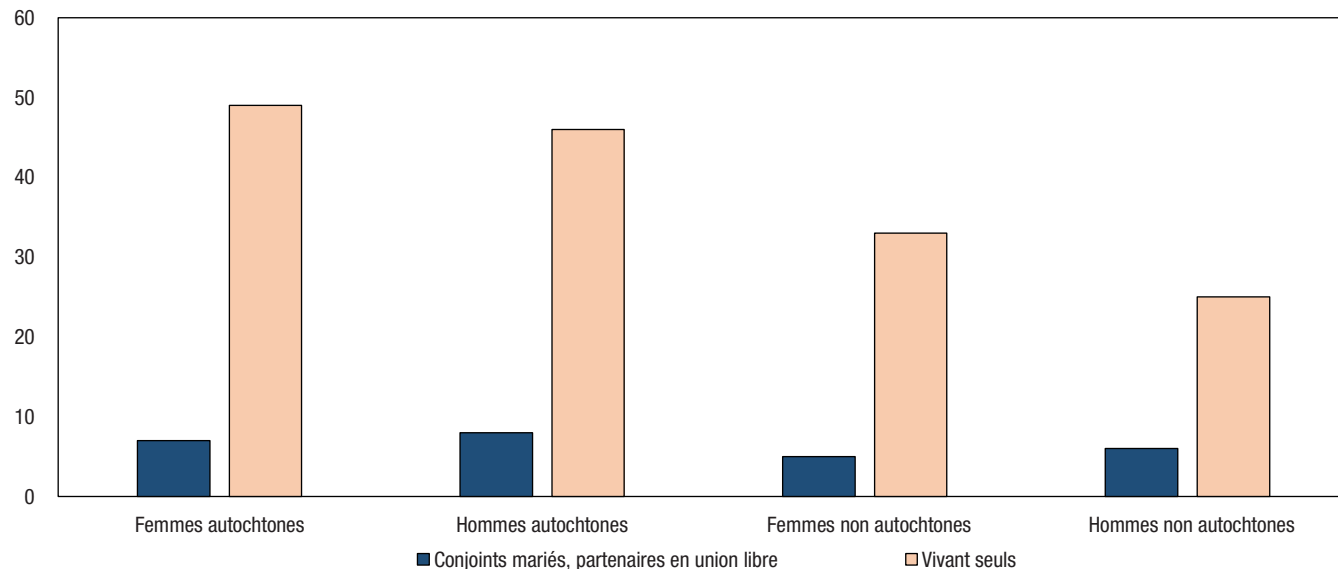
**Note :** La population à faible revenu fait référence à la mesure du faible revenu après impôt. Le concept de faible revenu n'est pas utilisé dans les territoires.

**Source :** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Les données ont révélé un lien entre un niveau de revenu faible et la situation dans le ménage. Un pourcentage plus élevé d'aînés vivant seuls touchaient un faible revenu, comparativement aux aînés vivant avec un conjoint ou un partenaire. En 2011, un pourcentage relativement élevé de femmes aînées autochtones (38 %) vivaient seules. Près de la moitié de ces femmes (49 %) faisaient partie de la population à faible revenu (graphique 7).

**Graphique 7**  
**Pourcentage d'aînés (âgés de 65 ans et plus) faisant partie de la population à faible revenu dans les centres de population, selon la situation dans le ménage, Canada (à l'exclusion des territoires), 2011**

pourcentage



**Note :** La population à faible revenu fait référence à la mesure du faible revenu après impôt. Le concept de faible revenu n'est pas utilisé dans les territoires.

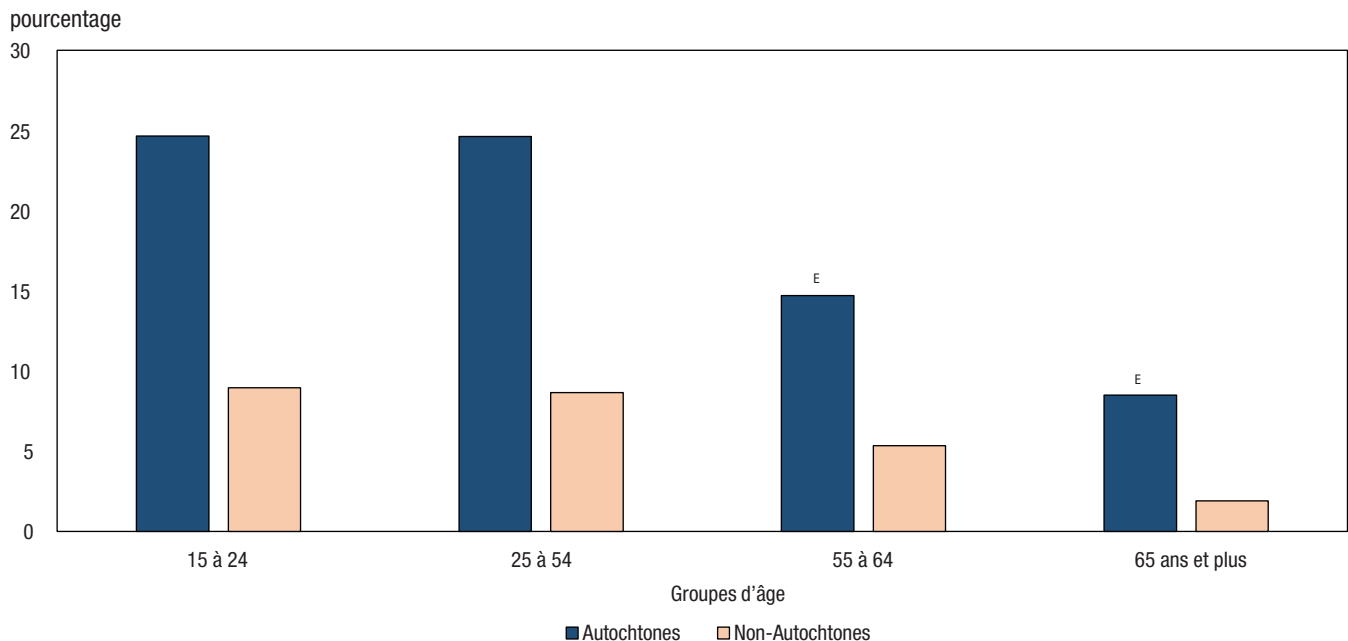
**Source :** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

## Près d'un aîné autochtone sur dix vivant dans un centre de population a déclaré vivre de l'insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire se produit lorsqu'un ou plusieurs membres d'un ménage n'ont pas accès, en raison d'un manque d'argent, à la quantité ou à la variété d'aliments dont ils ont besoin. « Des chercheurs ont découvert que les personnes qui vivent de l'insécurité alimentaire ont aussi tendance à déclarer : un état de santé mauvais ou passable, un mauvais état de santé fonctionnelle, ou une incapacité d'effectuer des tâches importantes en raison de problèmes de santé, une incapacité physique ou mentale à long terme qui limite les activités à la maison, au travail ou à l'école, des problèmes de santé chroniques multiples, une dépression majeure et un manque perçu de soutien social<sup>9</sup> ».

En 2012, 9 %<sup>E</sup> des aînés autochtones vivant dans des centres de population ont déclaré un degré de sécurité alimentaire faible ou très faible, comparativement à 2 % des aînés non autochtones. Un pourcentage plus élevé de jeunes Autochtones vivent de l'insécurité alimentaire : parmi les Autochtones vivant dans un centre de population, 25 % des jeunes (de 15 à 24 ans) et de la population en âge de travailler (de 25 à 54 ans) ont déclaré un degré de sécurité alimentaire faible ou très faible (graphique 8).

**Graphique 8**  
Pourcentage de sécurité alimentaire faible ou très faible, centres de population, 2012



<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2012.

## Par rapport aux jeunes, les aînés autochtones ont des niveaux de scolarité plus faibles

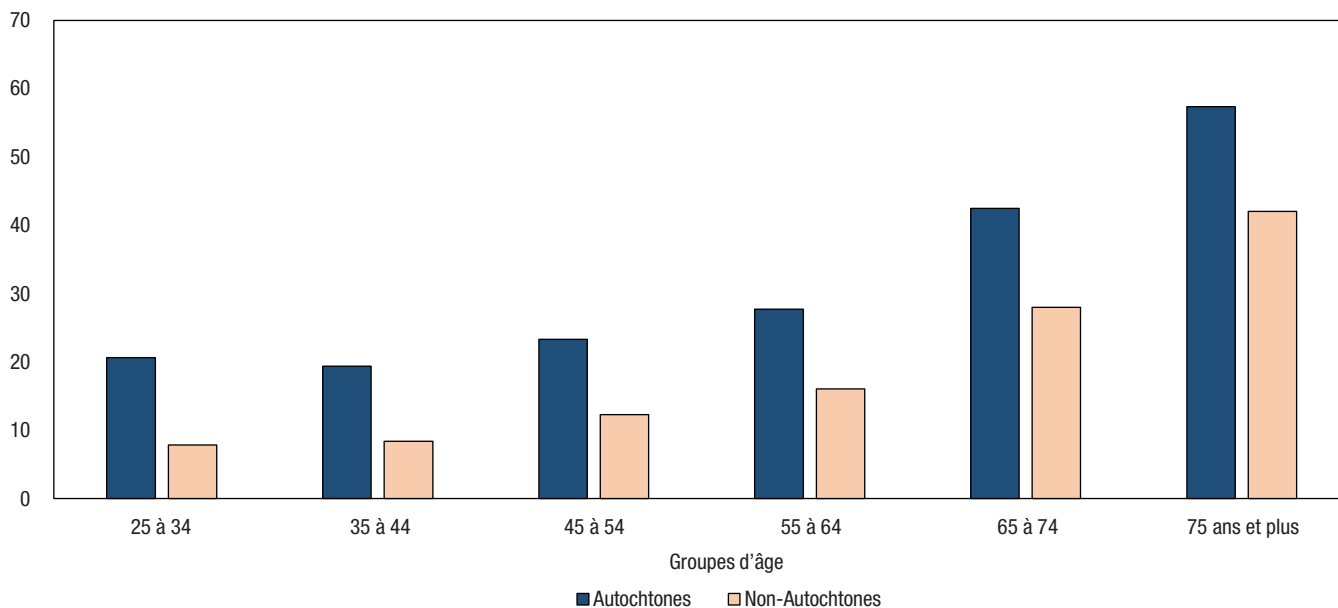
Dans l'ensemble, plus de la moitié (54 %) des aînés autochtones ont déclaré en 2011 n'avoir obtenu aucun titre scolaire officiel (aucun certificat, diplôme ou grade). Dans les centres de population, le pourcentage d'aînés sans certificat, diplôme ou grade était légèrement inférieur (47 %).

9. Voir Roshanafshar et Hawkins, 2015, p. 3

Autant dans la population autochtone que dans la population non autochtone, les aînés avaient des taux de scolarité plus faibles que les jeunes. En 2011, les proportions des 25 ans et plus sans certificat, diplôme ou grade augmentaient pour chacun des groupes d'âge subséquent. L'écart de scolarisation entre les Autochtones et les non-Autochtones dans les centres de population est demeuré assez uniforme dans tous les groupes d'âge (graphique 9).

**Graphique 9**  
**Pourcentage de la population sans certificat, diplôme ou grade, centres de population, Canada, 2011**

pourcentage



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

## Le pourcentage d'aînés autochtones vivant dans un centre de population et occupant un emploi rémunéré a presque doublé de 2001 à 2011

En 2011, 13,2 % des aînés autochtones dans les centres de population occupaient un emploi rémunéré, cette proportion ayant presque doublé par rapport à 2001 (6,8 %). Le taux d'emploi des aînés autochtones en 2011 (13,2 %) était légèrement plus élevé que celui des aînés non autochtones (11,5 %).

Les hommes aînés autochtones qui occupaient un emploi travaillaient principalement dans les métiers, le transport, la machinerie et les domaines apparentés (33 %) ainsi que dans la vente et les services (24 %). Les femmes aînées autochtones qui vivaient dans un centre de population et occupaient un emploi travaillaient quant à elles principalement dans la vente et les services (31 %) ainsi que dans les affaires, les finances et l'administration (25 %). Il s'agit aussi des principaux emplois déclarés par les hommes et les femmes aînés non autochtones qui occupaient un emploi.

## Environ un aîné autochtone sur dix vivant dans un centre de population peut soutenir une conversation dans une langue autochtone

En 2011, environ 6 % des Autochtones vivant dans un centre de population pouvaient parler et comprendre une langue autochtone suffisamment bien pour soutenir une conversation. Pour ce qui est des aînés autochtones dans les centres de population, le pourcentage était de 11 %. Un pourcentage plus élevé d'aînés des Premières Nations (16 %) et d'aînés inuits (42 %) dans les centres de population pouvaient soutenir une conversation dans une langue autochtone, comparativement aux aînés métis (5 %).

Dans l'ensemble, le cri, avec 18 440 locuteurs<sup>10</sup>, était la langue autochtone la plus souvent parlée dans les centres de population en 2011. Venaient ensuite l'inuktitut (10 780) et l'oïjibwé (7 330). Plus spécifiquement, parmi les aînés autochtones, le cri, l'inuktitut et l'oïjibwé demeurent les langues autochtones les plus souvent parlées dans les centres de population.

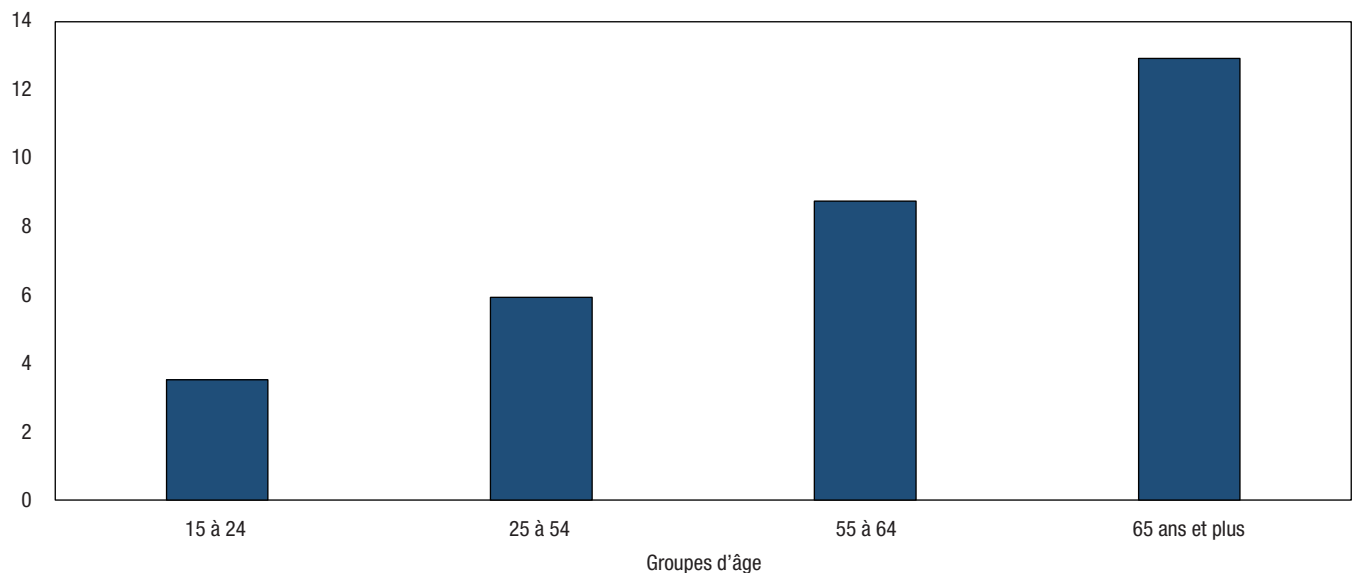
L'enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2012 a recueilli des renseignements sur la compétence de ceux qui pouvaient parler ou comprendre une langue autochtone, « ne serait-ce que quelques mots ». Le pourcentage de personnes vivant dans un centre de population qui ont déclaré pouvoir parler une langue autochtone, « ne serait-ce que quelques mots », atteignait environ un tiers pour chacun des groupes d'âge, soit 34 % des 15 à 24 ans, 37 % des 25 à 54 ans, 34 % des 55 à 64 ans et 33 % des 65 ans et plus.

Les écarts entre les groupes d'âge sont cependant apparus lorsque les niveaux de compétence ont été pris en compte. Environ 13 % des aînés autochtones ont déclaré pouvoir parler une langue très bien ou relativement bien, comparativement à 4 % des 15 à 24 ans, 6 % des 25 à 54 ans et 9 % des 55 à 64 ans (graphique 10).

### Graphique 10

#### Pourcentage des Autochtones vivant dans un centre de population qui ont déclaré pouvoir parler une langue autochtone relativement bien ou très bien, Canada, 2012

pourcentage



Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2012.

En 2012, 44 % des aînés autochtones vivant dans des centres de population ont déclaré que parler et comprendre une langue autochtone était très ou assez important pour eux. Ce pourcentage était inférieur à celui des jeunes de 15 à 24 ans (51 %) et des personnes en âge de travailler, les 25 à 54 ans (52 %).

## Comparativement aux jeunes, un pourcentage plus élevé d'aînés autochtones reçoivent un soutien social insuffisant

Des recherches ont montré que la participation sociale et le soutien social sont importants pour la santé et le bien-être des aînés, et réduisent le risque de mortalité<sup>11</sup>, d'incapacité<sup>12</sup> et de dépression<sup>13</sup>. L'EAPA de 2012 comportait la question : « Vers qui vous tourneriez-vous pour obtenir du soutien en période de besoin? » La plupart

10. Désigne les Autochtones connaissant une langue autochtone et pouvant la parler suffisamment bien pour soutenir une conversation.

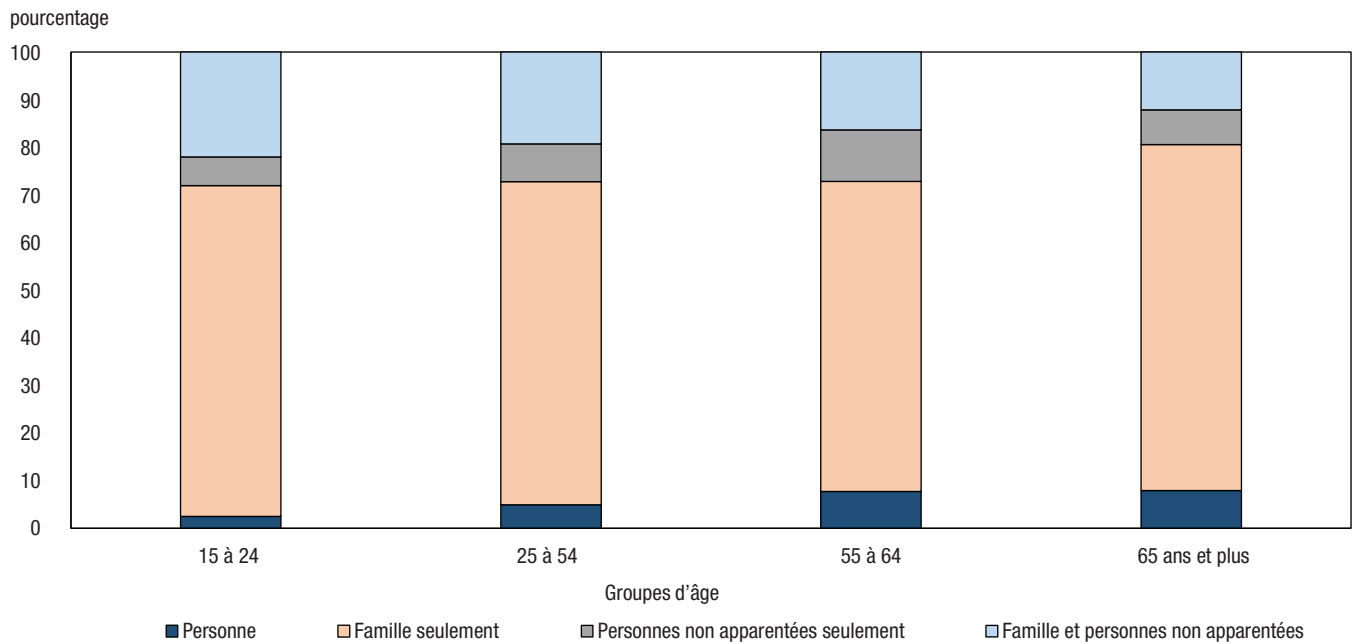
11. Voir Wilkins, 2003.

12. Voir Mendes de Lyon et coll., 2003; Lund et coll., 2010.

13. Voir Glass et coll., 2010.

des aînés autochtones vivant dans un centre de population ont déclaré qu'ils avaient quelqu'un vers qui se tourner pour obtenir du soutien : 73 % ont mentionné des membres de la famille comme un conjoint, un fils ou une fille, 7 % ont mentionné des personnes non apparentées comme des amis, des voisins ou des collègues, et 12 % ont mentionné à la fois des membres de la famille et des personnes non apparentées. Les 8 % qui restent ont déclaré n'avoir personne vers qui se tourner pour obtenir du soutien en période de besoin. Cette proportion était plus élevée que celle des jeunes de 15 à 24 ans se disant dans la même situation (2 %) (graphique 11).

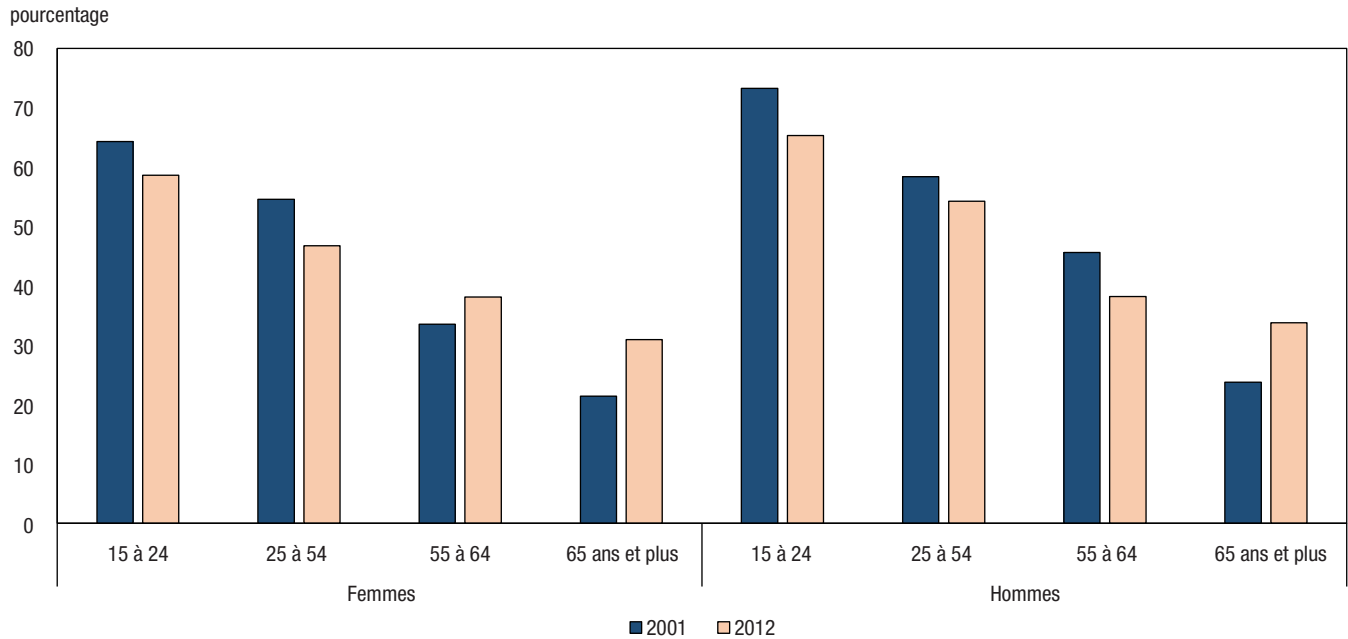
**Graphique 11**  
**« Vers qui vous tourneriez-vous pour obtenir du soutien en période de besoin? », pour la population autochtone vivant dans un centre de population, Canada, 2012**



Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2012.

## État de santé autodéclaré

À l'EAPA de 2012, 31 % des femmes aînées autochtones et 34 % des hommes aînées autochtones se sont dits en excellente ou en très bonne santé. La proportion des personnes qui se disent en excellente ou en très bonne santé diminue généralement avec l'âge. Par rapport à 2001, la proportion de femmes et d'hommes aînées autochtones qui se sont dits en excellente ou en très bonne santé a augmenté (graphique 12).

**Graphique 12****Pourcentage se disant en excellente ou en très bonne santé, centres de population, 2001 et 2012**

**Note :** En 2001, Statistique Canada utilisait « région urbaine ». Il utilise maintenant « centre de population ».

**Sources :** Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 et de 2012.

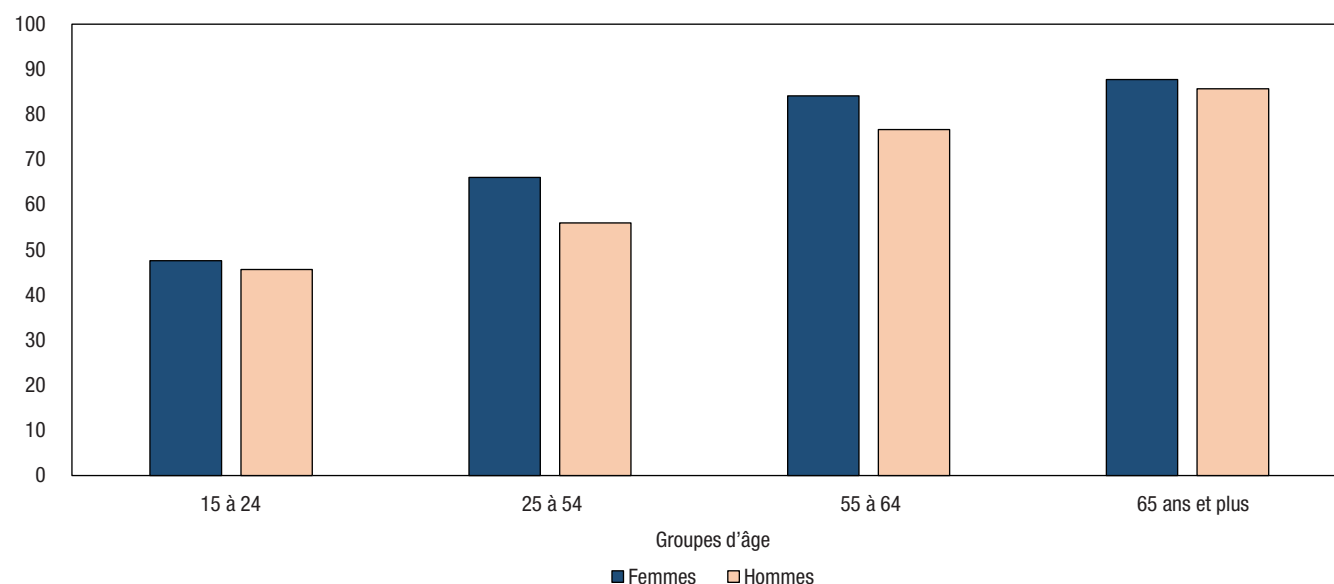
## La majorité des aînés autochtones déclarent avoir au moins un problème de santé chronique

En 2012, 88 % des femmes aînées autochtones vivant dans des centres de population ont déclaré avoir reçu un diagnostic d'au moins un problème de santé chronique<sup>14</sup>. Cette proportion était légèrement plus faible pour les hommes (86 %). Comme il faut s'y attendre, plus les gens vieillissent, plus ils déclarent avoir au moins un problème de santé chronique, et la tendance est semblable pour les hommes et les femmes (graphique 13).

14. La fréquence de ces diagnostics d'au moins un problème de santé chronique peut varier par rapport aux données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes. Des instruments d'enquête différents (questionnaires, moment choisi, méthodologie) pourraient expliquer certains des écarts observés.

### Graphique 13 Pourcentage d'Autochtones vivant dans un centre de population ayant reçu un diagnostic pour moins un problème de santé chronique, Canada, 2012

pourcentage



Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2012.

En 2012, l'hypertension artérielle et l'arthrite (sans la fibromyalgie) étaient les problèmes de santé chroniques les plus souvent déclarés par les aînés autochtones vivant dans des centres de population. Environ la moitié des hommes aînés autochtones (50 %) et des femmes aînées autochtones (51 %) ont déclaré avoir reçu un diagnostic d'hypertension artérielle. Comparativement aux hommes (37 %), un pourcentage plus élevé de femmes (61 %) ont toutefois déclaré avoir reçu un diagnostic d'arthrite (tableau 2). Parmi les aînés non autochtones, les femmes étaient aussi plus susceptibles de recevoir un diagnostic d'arthrite.

**Tableau 2**  
Pourcentage d'aînés autochtones vivant dans un centre de population ayant reçu un diagnostic pour certains problèmes de santé chroniques, Canada, 2012

Problèmes de santé chroniques	Total des aînés autochtones	Hommes aînés autochtones	Femmes aînées autochtones
	pourcentage		
Hypertension artérielle	50,2	49,7	50,6
Arthrite (sans la fibromyalgie)	50,5	36,6	60,5
Maladie cardiovasculaire	24,6	25,9	23,8
Diabète	23,5	23,4	23,6

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2012.

## Conclusion

La population autochtone est une population jeune qui compte de nombreux enfants et jeunes, et relativement peu d'aînés. En 2011, dans la structure par âge de la population non autochtone, la proportion d'aînés (65 ans et plus) et d'enfants (moins de 15 ans) était relativement semblable, soit de 14 % et de 17 %, respectivement. Cependant, au sein de la population autochtone, les aînés représentaient une proportion de 6 %, alors que la proportion des



enfants était quatre fois plus élevée (28 %). Une tendance au vieillissement se dessine toutefois dans la population autochtone, et elle devrait se poursuivre au cours des prochaines décennies<sup>15</sup>.

En 2001, les aînés autochtones vivaient en majorité dans des collectivités rurales ou dans des réserves<sup>16</sup>; en 2011, cependant, plus de la moitié d'entre eux (52 %) vivaient dans des centres de population. La présente étude dresse un bref portrait statistique de cette population croissante. Les données ont révélé que la plupart des aînés autochtones dans les centres de population vivaient dans un contexte familial, comme membre d'un couple, avec leurs propres enfants ou encore avec d'autres membres de la famille. Cependant, par rapport aux hommes, un pourcentage relativement élevé de femmes aînées autochtones dans les centres de population vivaient seules (38 % des femmes, comparativement à 24 % des hommes). Les données montrent également que, par rapport aux non-Autochtones, une proportion plus élevée d'aînés autochtones vivant dans des centres de population touchaient un faible revenu et avaient connu une situation d'insécurité alimentaire. De plus en plus d'aînés autochtones dans les centres de population occupent un emploi rémunéré, leur pourcentage ayant presque doublé depuis 2001. De nombreux aînés autochtones dans les centres de population étaient aux prises avec des problèmes de santé, la majorité d'entre eux ayant déclaré avoir reçu un diagnostic pour au moins un problème de santé chronique. De telles constatations soulèvent un certain nombre de questions dont il faudrait tenir compte dans la planification de programmes et de services répondant aux besoins des aînés autochtones dans les centres de population.

Le présent profil porte uniquement sur les aînés autochtones vivant dans un ménage privé. Les aînés autochtones vivant dans un logement collectif, comme une maison de soins infirmiers ou une résidence pour aînés, ont été exclus. Il s'agit d'un facteur important dont il faut tenir compte dans les études sur la population aînée. Selon le Recensement de 2011, 7,9 % des aînés canadiens vivaient dans un logement collectif. Des études qualitatives ont traité du grand nombre d'aînés autochtones qui quittent les collectivités rurales et les collectivités éloignées et déménagent dans un centre de population pour avoir accès à des soins et à des services non accessibles dans leur collectivité, comme des maisons de soins infirmiers, des hôpitaux pour malades chroniques ou des hôpitaux de soins de longue durée<sup>17 18</sup>. Des données précises ne sont toutefois pas recueillies sur la population autochtone vivant dans des logements collectifs. Il s'agit d'une lacune statistique qui justifie davantage de recherche et d'exploration.

---

15. Voir Statistique Canada, 2015.

16. Voir Turcotte et Schellenberg, 2007.

17. Voir Beatty et Berdahl, 2011.

18. Voir Conseil canadien de la santé, 2013.

## Définitions, sources de données et méthodes

Les principales sources de données du présent article sont l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2012 et l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011. L'EAPA de 2012 était une enquête menée à l'échelle nationale auprès des Premières Nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuits âgés de six ans et plus. Elle excluait les résidents des réserves et des territoires autochtones ainsi que de certaines collectivités des Premières Nations du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Le taux de réponse était de 76 %<sup>19</sup>.

Les valeurs manquantes (« Ne sais pas », « Non déclaré » et « Refus ») ont été exclues du dénominateur lors du calcul des pourcentages.

*Aînés* : Désigne les personnes âgées de 65 ans et plus.

*Identité autochtone* : Le présent article utilise la population d'identité autochtone. L'expression « identité autochtone » désigne toute personne ayant déclaré être Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuit, et/ou avoir le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités (c'est-à-dire un Indien inscrit en vertu de la *Loi sur les Indiens du Canada*) et/ou être membre d'une Première Nation ou d'une bande indienne.

*Univers de la population* : La présente étude utilise les données des recensements de la population, de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2012 et de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2012. L'étude porte seulement sur les personnes vivant dans un ménage privé. Les personnes vivant dans un logement collectif sont exclues. En 2011, 7,9 % des aînés au Canada vivaient dans un logement collectif, la plupart dans un établissement de soins spécialisés comme une maison de soins infirmiers, un hôpital pour malades chroniques ou de soins de longue durée ou une résidence pour aînés. Aucune donnée sur la population autochtone vivant dans des logements collectifs n'est présentement recueillie.

*Classifications géographiques* : Les classifications géographiques de Statistique Canada peuvent être utilisées pour diviser le pays en régions rurales et en centres de population. Un centre de population a une population d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants par kilomètre carré. Les centres de population sont répartis selon la taille de la population : centres de population de petite taille (de 1 000 à 29 999 habitants), de moyenne taille (de 30 000 à 99 999 habitants) et de grande taille (100 000 habitants et plus).

Le présent article porte seulement sur les régions hors réserve. Plusieurs réserves seraient considérées comme des centres de population compte tenu de la taille et de la densité de leur population. En 2011, 2 400 aînés autochtones vivaient dans un centre de population situé dans une réserve (1 675 dans un centre de petite taille, 335 dans un centre de moyenne taille et 390 dans un centre de grande taille). Cependant, en raison du contexte différent dans lequel évoluent ces collectivités, il a été décidé de mettre l'accent uniquement sur les centres de population situés hors réserve. Dans l'ensemble, en 2011, 17 600 aînés autochtones vivaient dans une réserve.

*Comparaisons dans le temps* : Dans le présent article, des données du Recensement de 2001 et de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 font l'objet de comparaisons. Des corrections ont été apportées lorsque des réserves avaient été partiellement dénombrées. Ainsi, les données ont été utilisées uniquement si les réserves avaient été dénombrées dans les deux périodes. Si une réserve ne figurait que dans un seul cycle de données, la collectivité était alors exclue de l'analyse. Aucune correction n'a été apportée en raison de changements intercensitaires d'ordre géographique, comme des changements aux limites géographiques ou des changements de classification (par exemple, si une municipalité a atteint le seuil de population et de densité et qu'elle est passée d'une région rurale à un centre de population).

19. Voir Cloutier et Langlet, 2014.

## Références

- BEATTY, B., et L. BERDAHL. 2011. « Health Care and Aboriginal Seniors in Urban Canada: Helping a Neglected Class », *The International Indigenous Policy Journal*, Volume 2, numéro 1.
- CLOUTIER, E., et É. LANGLET. 2014. *Enquête auprès des peuples autochtones, 2012 : Guide des concepts et méthodes*, Statistique Canada, Ottawa.
- COMMISSION DE VÉRITÉ ET DE RÉCONCILIATION DU CANADA. 2015. « Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada ».
- CONSEIL CANADIEN DE LA SANTÉ. 2013. *Les plus vulnérables au Canada : Améliorer les soins de santé pour les personnes âgées des Premières Nations, inuites et métisses*.
- GLASS, T., C. MENDES DE LEON, S. BASSUK et L. BERKMAN. 2006. « Social engagement and depressive symptoms in late life », *Journal of Aging and Health*, Volume 18, numéro 4, p. 604 à 628.
- LUND, R., C. NILSSON et K. AVLUND. 2010. « Can the higher risk of disability onset among older people who live alone be alleviated by strong social relations? A longitudinal study of non-disabled men and women », *Age and Ageing*, Volume 39, numéro 2, p. 319 à 326.
- MENDES DE LEON, C., T. GLASS et L. BERKMAN. 2003. « Social engagement and disability in a community population of older adults », *American Journal of Epidemiology*, Volume 157, numéro 7, p. 633 à 642.
- MILAN, A., N. LAFLAMME et I. WONG. 2015. « La diversité des grands-parents qui vivent avec leurs petits-enfants », *Regards sur la société canadienne*.
- ROSHANAFSHAR, S., et E. HAWKINS. Mars 2015. « L'insécurité alimentaire au Canada », *Coup d'œil sur la santé*.
- STATISTIQUE CANADA. 2015. *Projections de la population et des ménages autochtones au Canada, 2011 à 2036*, produit n° 91-552-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- TURCOTTE, M., et G. SCHELLENBERG. 2007. *Un portrait des aînés au Canada, 2006*, Statistique Canada, Ottawa.
- WILKINS, K. 2003. « Soutien social et mortalité chez les aînés », *Rapports sur la santé*, Volume 13, numéro 3, p. 21 à 34.
- WILSON, K., M. W. ROSENBERG et S. ABONYI. 2011. « Aboriginal peoples, health and healing approaches: The effect of age and place on health », *Social Science and Medicine*, Volume 72, p. 355 à 364.